

DECLARATION DE LA DEFENSE

Considérant qu'un grand mouvement international se développe et s'organise pour sauver notre planète,

Considérant que le doute n'est plus permis sur les raisons de ces graves dysfonctionnements ni sur leurs conséquences,

Considérant que seul un changement radical de nos habitudes et de nos modes de vie est susceptible de ralentir, puis d'arrêter ce processus fatal,

Considérant qu'une prise de conscience individuelle et collective prend enfin corps,

Considérant que le développement économique peut et doit contribuer au Développement Durable,

Nous, Acteurs des Quartiers d'Affaires,

Déclarons vouloir nous inscrire dans une démarche résolument volontariste en matière d'environnement, d'économie d'énergie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie dans les Quartiers d'Affaires,

Participer au réseau international de quartiers d'affaires initié par l'EPAD,

Coopérer activement à :

- Diminuer notre consommation d'énergie et recourir plus largement aux énergies renouvelables
- Maîtriser le cycle d'utilisation de l'eau, la qualité de l'air et l'utilisation des matériaux
- Réduire et valoriser les déchets
- Développer un plan des transports durables
- Faciliter la mixité spatiale et la mixité d'usage
- Garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé
- Développer les savoirs et faciliter leur partage
- Créer un environnement professionnel dynamique et épanouissant
- Appliquer la notion de gouvernance au sein du Quartier d'Affaires
- Renforcer les liens unissant les Quartiers d'Affaires